

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module 2018-2019

Code : S.SI.364.3927.F.18 **Violence**
OPT3_VIO
Type de formation : Bachelor

Niveau : Module de base
Type : Module à option thématique

Caractéristique :

Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 25 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO.

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre
 Semestre d'automne

2. Organisation

Crédits ECTS : 5 ECTS

Langue principale d'enseignement : Français

3. Prérequis

Pas de prérequis

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Rôle d'expert-e en soins infirmiers : en particulier la/les compétences :

Compétence A1

- Evaluer, de manière systématique et rigoureuse, l'état de santé physique et mental de la personne.
- Réaliser ou déléguer les soins et en évaluer systématiquement les résultats en respectant les critères de qualité

Compétence A2

- Défendre les intérêts de la/du patient-e et de ses proches au sein de l'équipe interprofessionnelle.

Compétence A3

- Informer les patient-e-s et leurs proches sur les soins planifiés et donnés et les conseiller sur les aspects de promotion de la santé et de prévention.
- Respecter les principes éthiques de la profession.
- Mobiliser des connaissances scientifiques actualisées issues de la discipline infirmière et des sciences de la santé.

Compétence A4

- Utiliser les résultats de recherche dans sa pratique professionnelle.

Rôle de communicateur-trice : en particulier la/les compétences (B1)

Rôle de collaborateur-trice : en particulier la/les compétences

Compétence C3

- S'appuyer sur les principes d'éthique et de bioéthique pour défendre ses positions.
- Reconnaître ou anticiper les conflits éthiques.

Compétence C4

- Intégrer la notion de partenariat dans sa conception des soins et dans sa pratique professionnelle.

Rôle de manager : en particulier la/les compétences (D3, D4)

Compétence D1

- Mettre en œuvre, à l'aide du jugement clinique, une organisation et une planification du travail efficiente au bénéfice de la/du patient-e et de ses proches.
- Intégrer les attentes des patient-e-s et des proches ainsi que les contraintes institutionnelles et légales dans l'organisation du travail.

Rôle de promoteur-trice de la santé : en particulier la/les compétences

Rôle d'apprenant-e et formateur-trice : en particulier la/les compétences

Rôle de professionnel-le : en particulier la/les compétences

Objectifs généraux d'apprentissage

- Développer une vision globale de l'offre en soins à proposer en regard de problématiques de « violence/maltraitance », aux différents âges de la vie et dans des contextes variés.
- Mobiliser des savoirs issus des sciences infirmières, des sciences humaines et des sciences de la santé pour poser un jugement clinique pertinent face à une problématique de violence/maltraitance spécifiques à une population.
- Identifier les enjeux, les intérêts en présence et les éventuels dilemmes éthiques afin de proposer des interventions respectueuses de l'ensemble des acteurs de la situation.
- Envisager, argumenter et sélectionner différentes alternatives d'interventions co-construites avec la personne concernée et en fonction de l'orientation de son projet de soins (soins préventifs, thérapeutiques, de réadaptation, palliatifs).

Tout au long de la réflexion, les proches sont pris en compte.

5. Contenu

Conférences en lien avec la thématique violence/maltraitance aux différents âges de la vie et dans des contextes variés de santé/maladie:

- Définitions, typologies, facteurs de risque et facteurs protecteurs
- Aspects éthiques et contexte légal
- Présentation de recherches en lien avec la thématique centrale « violence/maltraitance »
- Rôles et places des différents partenaires et réseaux concernés
- Rencontre avec des institutions et de partenaires du réseau : Foyer Malley Prairie Centre de Prévention Ale (CPALE) et Unité de Médecine des Violences (UMV) en particulier.

6. Formes d'enseignement

Le module a lieu sous forme de cours, de séminaires, de travail dirigé et rencontre avec des partenaires du réseau.

7. Exigences de fréquentation

La présence aux cours, laboratoires et séminaires est obligatoire. Une absence à plus de 20% à ces enseignements peut entraîner la non obtention des crédits.

Concernant la gestion et l'annonce des absences l'étudiant-e doit se référer aux règlements internes de l'école dans laquelle a lieu le module.

8. Modalités d'évaluation et de validation

Orale en groupe à partir d'une vignette clinique: portant sur l'ensemble des connaissances du module

Les consignes et les conditions de validation sont présentées aux étudiants au plus tard le jour de la présentation du module. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E à l'épreuve.

9. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation	<input checked="" type="checkbox"/>	Remédiation possible
Modalités		Selon consignes définies par la responsable de module
Répétition		
Modalités de répétition :	<input checked="" type="checkbox"/>	Participation au module selon les modalités spécifiques
Modalités d'évaluation de la répétition :	<input checked="" type="checkbox"/>	Identique à l'évaluation du module
Délai pour l'évaluation de la répétition :	<input checked="" type="checkbox"/>	Au plus tard à la fin du semestre durant lequel le module est répété
Validation de la répétition:		La répétition est validée si l'étudiant-e obtient au moins la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

10. Remarques

La présence aux séminaires, laboratoires et APP est obligatoire.
Concernant la gestion et l'annonce des absences l'étudiant doit se référer aux règlements internes.

11. Bibliographie

- Confédération Suisse. (2012). *Violence et négligence envers les enfants et les jeunes au sein de la famille : aide à l'enfance et à la jeunesse et sanctions des pouvoirs publics. Rapport du Conseil fédéral en réponse au postulat Fehr (07.3725) du 5 octobre 2007.* Berne. Suisse
- Gbézo, B. (2005). *Les soignants face à la violence.* Paris, France : Lamarre.
- Hofner, M-C., & Mihoubi-Culand S. (2008). Le rôle des professionnel-le-s de l'action médico-sociale dans la prévention de la violence conjugale. *Questions au féminin*, 2, 90-95
- Hofner, M-C., & Viens Python, N. (2014). *Violences domestiques: prise en charge et prévention.* Lausanne, suisse : Presses polytechniques et universitaires romandes
- Organisation mondiale de la santé. (2002). *Rapport mondial sur la violence et la santé.* Genève, Suisse : Organisation mondiale de la santé.
- Organisation mondiale de la santé. (2013). *Prévention de la violence. Les faits.* Genève, Suisse. Repéré à http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/92490/1/9789242500844_fre.pdf
- Organisation mondiale de la santé. (2011). *European report on preventing elder maltreatment.* Copenhague, Danemark : Organisation mondiale de la santé.
- Organisation mondiale de la santé. (2006). *Guide sur la prévention de la maltraitance des enfants : intervenir et produire des données.* Repéré à http://who.int/violence_injury_prevention/publications/violence/child_maltreatment/fr/index.html
- Roulet Schwab D. (2011). Perceptions croisées de couples âgés et de professionnelles d'un service de soins à domicile suisse sur la maltraitance envers les aînés. *Journal International De Victimologie, Tome 9, numéro 1*, 267-280
- Roulet Schwab, D., Brioschi, N., Savioz, F., & Knüsel, R. (2012). *Maltraitance infantile (MI) et coordination : Regards croisés d'acteurs professionnels et institutionnels confrontés au processus préalable au signalement.* Résumé recherche. Institut et Haute Ecole de la santé, Suisse. Repéré à http://www.ecolelasource.ch/images/stories/articles_attachement/recherche_prestations/Rsum_largi_RECSS_rech_maltr_inf_HEdS-LS_sept_2012.pdf
- Roulet Schwab, D., & Rivoir, A. (2011). *Maltraitance des personnes âgées. Représentations et gestion de la problématique dans les institutions.* Rapport de recherche. Institut et Haute Ecole de la santé, Suisse. Repéré à http://www.ecolelasource.ch/images/stories/articles_attachement/formation_postgrade/Rapport_Etude_reprs_maltr_PA_juillet_2011.pdf

12. Enseignants

Responsable de module : Ghaber Corinne